



ALTERNANCE

TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) EN AUTOMATISATION, ROBOTIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLES

Certification Professionnelle inscrite au RNCP Niv. III / 5 (Eur.)

BAC+2

DÉFINITION DU MÉTIER

Pour l'installation et la mise en route du système, l'analyste-programmeur **installe les outils de commande et de contrôle**, il procède au réglage et à la validation des **séquences de programmation** puis du **process global**. La dernière étape de son travail le conduit à réaliser la **documentation technique** associée et à **former les personnels**.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a initialement été créée pour répondre aux besoins de compétences des entreprises dans les domaines de l'**automatisme**, de la **robotique** et de l'**informatique industrielle**.

Dans l'entreprise, le titulaire du titre d' « **Analyste Programmeur en Automatisme et Informatique Industrielle** » exerce le plus couramment en qualité d'**automaticien** avec une spécialité en **robotique**. Sa mission consiste à **concevoir, réaliser et intégrer des Systèmes Automatisés de Production** pour laquelle il convient de distinguer 4 axes fondamentaux correspondant aux fonctions principales suivantes :

- **Conception** de tout ou partie d'un Système Automatisé de Production.
- **Installation et mise en route** d'un Système Automatisé de Production.
- **Maintien** du système en fonctionnement.
- Adaptation aux éventuelles **modifications** du process.



EXEMPLES DE MISSIONS

- Participer à l'intégration des systèmes automatisés et/ou robotisés.
- Assurer le bon fonctionnement d'un processus de production.
- Analyser un cahier des charges, et programmer des outils de commande.
- Installer un poste de développement.



MÉTIERS VISÉS

Technicien(ne)
supérieur(e)
en automatisation

Technicien(ne)
supérieur(e)
en robotique

www.ecolelamache.org

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CONCEPTION DE TOUT OU PARTIE D'UN SYSTÈME AUTOMATISÉ DE PRODUCTION

- Élaborer une séquence.
- Analyser un traitement numérique.
- Définir les protocoles d'échange de données.
- Modéliser selon les modalités d'analyse orientées objet.
- Animer et/ou participer à une réunion de travail.
- Échanger avec les clients, les fournisseurs et les techniciens.
- Élaborer et transcrire un module de gestion d'une mesure analogique.
- Développer les outils de contrôle commandes.
- Développer les outils de type supervision.
- Définir une configuration matérielle.
- Installer et paramétrer un système d'exploitation.
- Organiser un projet informatique.
- Traduire un modèle dans un langage objet.
- Concevoir et/ou exploiter une base de données.
- Assurer la programmation robotique.
- Garantir le bon fonctionnement de la ligne automatisée et robotique.

PRÉREQUIS

Niveau Bac possédant des connaissances de base en automatisme, en électricité, en mécanique.

DÉROULEMENT ET LIEU

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **Sup' La Mache** (Lyon 8^{ème}).

Un **tutorat pédagogique** est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le **tuteur entreprise**.

VALIDATION

Titre certifié de niveau 5, inscrit au **Répertoire National des Certifications Professionnelles** par arrêté du 25/01/2011, publié au J.O. du 02/01/2011, délivré par le centre de formation professionnel La Joliverie (Reconnaissance européenne LMD : 60 crédits ECTS) « **ANALYSTE PROGRAMMEUR EN AUTOMATISME ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE** »



Et, selon possibilité d'inscription, la Certification professionnelle délivrée par l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, reconnue nationalement par toutes les entreprises de la branche Métallurgie. CQPM 0001 (catégorie B) « **TECHNICIEN(NE) D'ATELIER EN INSTALLATIONS AUTOMATISÉES** ».

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toutes nos formations, un **dossier de candidature** doit nous être retourné au plus tôt, complet, afin de pouvoir étudier votre recevabilité.

Le dossier de candidature peut être récupéré auprès de nos équipes ou directement au sein de notre établissement : **SUP' LA MACHE ALTERNANCE**

69, bd Jean XXIII
69373 LYON Cedex 08

D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir la **gratuité des prestations pour les alternants**. Il n'y a donc **pas de frais de dossier** pour candidater à Sup' La Mache Alternance.



DURÉE ET ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

24 mois,
dont $\frac{3}{4}$ du temps
en entreprise.

900 heures de formation.

Le contrat de **professionnalisation** permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.



CONTACT

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous : suplamache@lamache.org

ou
04 72 78 55 66

-
www.ecolelamache.org

www.ecolelamache.org